

# Thème 1 Dynamiques territoriales de la France contemporaine

## Cours

### 1. Les aires urbaines structurent le territoire.

La mobilité des Français a redessiné la géographie de la ville pour faire naître **l'aire** urbaine. Elle est caractérisée par les déplacements pendulaires quotidiens **entre d'une** part, des villes-centres qui concentrent les emplois, les fonctions de commandement et **certaines populations, et d'autre part des espaces périphériques (banlieues et espaces** périurbains) qui rassemblent une grande partie de la population et attirent certaines activités.



Les 354 aires urbaines du territoire métropolitain rassemblent 82 % de la population. L'urbanisation du territoire s'accompagne d'un phénomène de métropolisation. Les espaces urbains concentrent les activités et les hommes.

Rappel ! L'organisation et l'aménagement d'une aire urbaine varient en fonction de sa taille (aire urbaine, grande aire urbaine, aire métropolitaine).

**L'insertion croissante du** pays au processus de mondialisation et à la construction **communautaire a contraint chaque territoire, à des échelles variées, à s'adapter.**

## 2. Les espaces productifs intégrés aux aires urbaines.

Les espaces productifs, producteurs de la richesse, **s'insèrent de plus en plus dans des** marchés et une division du travail européenne et mondiale toujours plus concurrentiels. Les espaces productifs sont donc liés à la mondialisation directement ou indirectement. Cela induit des dynamiques variées : innovation, développement, reconversion ou au



déclin. Les espaces portuaires occupent une place singulière dans ce contexte, à la fois intégrés aux aires urbaines, aux systèmes productifs et à la mondialisation.

L'industrie française développe les secteurs de haute technologie pour affronter la mondialisation et construire la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Les technopôles réunissent industries, universités et laboratoires de recherche. Ces espaces se localisent dans les périphéries des grandes villes (Paris, Lyon), dans des régions au climat agréable (Toulouse, Nice) mais aussi dans les espaces industriels en crise du Nord-est pour redonner une nouvelle activité (présence de la Mégalopole européenne).

Tous ces espaces industriels marquent les paysages par le gigantisme des installations, par les risques technologiques **et la pollution qu'ils peuvent engendrer.**

Les espaces agricoles occupent plus de la moitié du territoire national (climats favorables). Ils imprègnent fortement les paysages. Ces espaces agricoles se sont spécialisés en fonction des milieux : élevage intensif, céréaliculture, cultures **maraîchères, viticulture. A l'inverse, la polyculture diminue (des cultures différentes pour un même exploitant).**



Comme dans de nombreux pays développés, 75 % de la population active travaillent dans le secteur tertiaire.

Le secteur tertiaire englobe une multitude d'activités que l'on appelle les services :

- ▶ services marchands comme le commerce, les transports ;
- ▶ **services non marchands gérés par l'État** comme l'enseignement, la santé, la sécurité.

Les espaces tertiaires sont liés aux espaces urbains car leur activité dépend du nombre d'habitants. Plus la ville est grande plus les services sont nombreux.

La France accueille environ 80 millions de touristes par an, elle est la première destination mondiale. **La majorité des touristes vient d'Europe.** Paris est la première destination touristique du pays. **C'est un** tourisme culturel et urbain (musée du Louvre, cathédrale Notre-Dame, tour Eiffel, parc Eurodisney).

Désormais, le centre des villes, lieu du commerce de proximité et du commerce spécialisé, est de plus en plus concurrencé par les zones commerciales installées en périphérie des villes (**plus d'espace pour les grandes surfaces**).



Dans les grandes métropoles, la mondialisation de l'économie implique des quartiers d'affaires en constant développement ; **c'est le cas** de la Défense à Paris ou **d'Euralille** à Lille.

Ces espaces bien desservis en infrastructures de communication (gare TGV, aéroport, autoroutes), intégrés à une métropole attirent les sièges sociaux des grandes entreprises (entreprises multinationales, banques, compagnies d'assurance).

**L'architecture de ces quartiers d'affaires est** spécifique, composée de gratte-ciels, elle se rapproche des CBD du modèle américain.

### **3. Des espaces de faible densité reliés aux aires urbaines.**

Les espaces de faible densité, **que l'on peut définir comme ceux qui comptent** moins de 30 hab/km<sup>2</sup>, **souvent moins bien connectés aux différents réseaux, n'en sont pas moins** habités, exploités et valorisés.



Selon leurs capacités à valoriser leurs atouts, ils présentent des dynamiques différentes :

- en déclin ;
- en renouveau ;
- attractif avec des néoruraux et des nouveaux retraités, une fréquentation saisonnière liée au tourisme, des activités agricoles labélisées (bio) ou spécialisées.

On trouve des espaces de faible densité sur tout le territoire français :

- dans les espaces ruraux de plaine ou de bas-plateaux, (bordures du Bassin parisien, Bourgogne, Landes de Gascogne, Gers, Périgord, Béarn) ;
- dans les espaces montagnards (Massif central, Alpes du **Sud...**) **et notamment les montagnes méditerranéennes (Luberon, Cévennes, Corse...)** ;
- dans les espaces touristiques.

**L'exode rural, achevé il y a 40 ans, a souvent vidé ces campagnes.**

Mais on observe également un étalement des espaces urbanisés sur le territoire rural.



Ce mitage des zones rurales se caractérise par la multiplication des lotissements de maisons individuelles en périphérie des agglomérations. Il entraîne une augmentation de la mobilité quotidienne des habitants (déplacement vers la ville pour le travail).

Sur les 36 682 communes, une sur deux est située en zone rurale (moins de 2 000 habitants). Elles accueillent 18 % de la population. **Mais la société rurale d'aujourd'hui n'est plus une société paysanne** : 7% seulement des ménages ruraux sont agriculteurs.

On parle de citadinisation. On vit à la campagne mais on travaille en ville et on se comporte comme un citadin.

Les campagnes périurbaines accueillent diverses activités : loisirs, tourisme, industries et services au détriment des activités agricoles.

**L'étalement des villes menace directement l'environnement** : paysages des campagnes dégradés, réseaux d'eau, de transports très étalés, pollution de l'environnement.

## Vocabulaire

**Agglomération** (une) : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).



**Aire urbaine** (une) : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Commune (une) : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

**Développement durable** : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

**Espace tertiaire** (un) : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administration, transports, banques, etc.).

Haute technologie (la) : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatial ou des biotechnologies.

**Métropolisation** (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.





**Mitage** (le) : multiplication des constructions dans les zones rurales. **L'étalement des aires urbaines** se fait au détriment des campagnes.

**Périurbanisation** (la) : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

**Technopôle** (un) : **pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe** (informatique, électronique, pharmacie...).

**Tourisme de masse** (un) : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

**Urbanisation** (l') : **transformation d'un espace rural en espace urbain.**

**Zone industrialo-portuaire** (une) : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre, Marseille, Dunkerque).

